

ETHOS - Ethos Sustainable Balanced 33

Rapport semestriel au 30 juin 2023

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	10
Rapport de performance	12



Place de Pont-Rouge 1
Case Postale 1051
1211 Genève 26

www.ethosfund.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Conseiller ESG

ETHOS SERVICES SA, Genève

Information aux investisseurs

1) Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assumera cette fonction depuis l'exercice annuel clôturant au 31 décembre 2023.

2) Modifications du contrat de fonds entrées en vigueur le 31 mars 2023

Un regroupement de fonds ainsi que des modifications du contrat de fonds, liées et non liées à ce regroupement, ont été publiés sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch les 27 et 30 janvier 2023.

Le fonds Ethos Sustainable Balanced 33 n'est pas concerné par ce regroupement, qui a visé un autre fonds de l'ombrelle (le fonds Ethos Bonds CHF a été repris au 31 mars 2023 par le fonds BCV Swiss Franc Bonds ESG de l'ombrelle AMC PROFESSIONAL FUND).

En vue du regroupement, diverses clauses du contrat de fonds applicables exclusivement au fonds repris susmentionné ont été modifiées.

Les modifications du contrat de fonds non liées au regroupement et qui concernent le présent fonds ont porté sur les points suivants :

- son univers d'investissement (majoritairement des fonds de l'ombrelle ETHOS et nouvellement également d'autres fonds pour lesquels ETHOS SERVICES SA agit comme conseiller ESG) ;
- sa politique de placement (prise en compte désormais, lors de la sélection des placements, des prescriptions ressortant des articles 54 ss de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, OPP 2) ;
- la procédure de mesure des risques pour les instruments financiers dérivés (approche Commitment I en lieu et place de Commitment II) ;
- la répartition des risques (limite pour les avoirs à vue ou à terme auprès d'une même banque, limites cumulées pour les obligations et les avoirs à vue ou à terme, d'une part, et pour les obligations, les actions, les avoirs à vue ou à terme et les créances résultant d'opérations OTC, d'autre part, limite pour l'investissement dans les parts d'un même fonds cible) ;
- l'évaluation des placements collectifs de capitaux (introduction de la Fair Value) ;
- les souscriptions et les rachats des parts (peuvent dorénavant être donnés en montant ou en nombre de parts et/ou fractions de parts).

Par ailleurs, les classes de parts AP, BP et CP ont été créées au sein du fonds. Les conditions d'accès à ces nouvelles classes de parts figurent dans le contrat de fonds (§ 6 chiffre 5). Les classes de parts AP, BP et CP ne sont pas ouvertes à la date du présent rapport.

Les modifications du contrat de fonds et la création de classes de parts ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 20 mars 2023, en même temps que le regroupement, avec entrée en vigueur au 31 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 3 avril 2023 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Chiffres comptables

Aperçu		Devise	01.01.23	01.01.22	01.04.21
			30.06.23	31.12.22	31.12.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	18'763'576.60	22'866'747.56	27'089'766.80

Aperçu		Devise	01.01.23	01.01.22 (Lancement 01.07.21	01.04.21
			30.06.23	31.12.22 de la classe)	31.12.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	474'926.40	364'038.27	270'085.18
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	108.23	104.97	122.38
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.24%	1.25%	1.23%

Aperçu		Devise	01.01.23	01.01.22	01.04.21
			30.06.23	31.12.22	31.12.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	18'288'650.20	22'502'709.29	26'819'681.62
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	107.85	104.36	121.76
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		0.69%	0.69%	0.74%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	30.06.23	31.12.22
Avoirs en banque		
à vue	619'864.29	1'422'089.95
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	18'091'359.84	21'449'595.96
Autres actifs	57'502.05	357.10
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	18'768'726.18	22'872'043.01
Autres engagements	-5'149.58	-5'295.45
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	18'763'576.60	22'866'747.56

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.01.23	01.01.22
		30.06.23	31.12.22
Position au début de la période comptable		3'468.000	2'207.000
Parts émises		920.000	1'270.000
Parts rachetées		0.000	-9.000
Position à la fin de la période comptable		4'388.000	3'468.000

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.01.23	01.01.22
		30.06.23	31.12.22
Position au début de la période comptable		215'621.169	220'269.149
Parts émises		1'055.469	1'553.363
Parts rachetées		-47'095.215	-6'201.343
Position à la fin de la période comptable		169'581.423	215'621.169

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	22'866'747.56	27'089'766.80
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-131'280.10	-309'921.71
Solde des mouvements de parts	-4'810'290.21	-332'638.50
Résultat total	838'399.35	-3'580'459.03
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	18'763'576.60	22'866'747.56

Compte de résultat	Période comptable	01.01.23	01.01.22
		30.06.23	31.12.22
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		414.13	0.00
Intérêts négatifs		0.00	-10'500.96
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		221'020.30	129'591.65
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		197.41	-87.99
Total des revenus		221'631.84	119'002.70
Charges			
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-31'373.25	-10'459.54
Commission de direction ¹⁾		0.00	-50'963.40
Banque dépositaire		0.00	-4'113.24
Autres charges		0.00	-2'987.94
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-40'521.75	-2'013.54
Total des charges		-71'895.00	-70'537.66
Résultat net avant ajustements		149'736.84	48'465.04
Ajustements fiscaux *		0.00	81'126.61
Résultat net		149'736.84	129'591.65
Gains et pertes de capital réalisés		-142'869.52	-26'863.95
Résultat réalisé		6'867.32	102'727.70
Gains et pertes de capital non réalisés		831'532.03	-3'683'186.73
Résultat total		838'399.35	-3'580'459.03

1) Dès le 01.04.21 et jusqu'au 31.10.22, la commission de direction inclut la commission d'administration et de gestion.

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					3'879'742.64	20.67
---	--	--	--	--	---------------------	--------------

CH0023568022	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid & Small -A-	501	CHF	482.55	241'757.55	1.29
CH0296842419	ETHOS - Ethos Equities Sustainable World ex CH -B-	23'647.849	CHF	153.84	3'637'985.09	19.38
Suisse					3'879'742.64	20.67

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					14'211'617.20	75.72
---	--	--	--	--	----------------------	--------------

CH0020944051	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Franc Bonds ESG -B-	98'223.161	CHF	92.62	9'097'429.17	48.48
CH0023568071	ETHOS - Ethos Equities CH indexed, Corporate Governance -B-	3'774.047	CHF	286.69	1'081'981.53	5.76
CH0023568436	ETHOS - Ethos Bonds International -B-	38'264.664	CHF	77.17	2'952'884.12	15.73
CH0576443466	ETHOS II - Ethos Swiss Sustainable Equities -B-	6'509	CHF	165.82	1'079'322.38	5.75
Suisse					14'211'617.20	75.72

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
-------------------	---------------	------

Avoirs en banque à vue	619'864.29	3.30
Parts d'autres placements collectifs	18'091'359.84	96.39
Autres actifs	57'502.05	0.31
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	18'768'726.18	100.00
Autres engagements	-5'149.58	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	18'763'576.60	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment II

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Engagement total brut résultant de dérivés	0%	0
Engagement total net résultant de dérivés	0%	0
Engagement de prêts de valeurs mobilières et d'opérations de pension	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0020944051	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Franc Bonds ESG -B-	123'353.161	25'130
CH0023568022	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid & Small -A-	0	158
CH0023568071	ETHOS - Ethos Equities CH indexed, Corporate Governance -B-	0	1'130
CH0023568436	ETHOS - Ethos Bonds International -B-	2'000	10'030
CH0296842419	ETHOS - Ethos Equities Sustainable World ex CH -B-	0	6'000
CH0576443466	ETHOS II - Ethos Swiss Sustainable Equities -B-	190	2'259

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0023568386	ETHOS - Ethos Bonds CHF -B-	455	89'641.407
--------------	-----------------------------	-----	------------

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

ETHOS - Ethos Sustainable Balanced 33	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur	
		Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
		A l'émission	Au rachat
Classe A	0.81%*	Max. 0.80%	
Classe B	0.26%*		

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2020	2021	2022	2023 au 30 juin
Performance :					
– Classe A (lancée le 01.07.21)	%	-	0.82	-13.70	3.63
– Classe B (lancée le 16.05.14)*	%	0.56	6.52	-13.22	3.93

* Depuis le 23.06.2021, cette classe de parts se dénomme B (au lieu de E) et ses conditions d'accès ont été modifiées (cf. détails dans le contrat de fonds)

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.